



**Collège du Pévèle**  
**34 rue du Collège**  
**59310 Orchies**

Madame GAGLIARDI  
 Principal  
 Monsieur VERPLANCKE  
 Principal Adjoint

Aux parents d'élèves

Objet : action « Devoirs Faits »

Madame, Monsieur

La première période d'engagement pour l'action « Devoirs Faits » arrive à son terme le vendredi 8 Février.

Nous renouvelons cette action, du lundi 25 Février au vendredi 17 Mai 2019.

L'inscription à l'action « devoirs faits » se fait sur la base du volontariat.

**Une seule heure d'inscription est possible par après-midi.**

Le choix des ateliers, dont les horaires sont précisés ci-dessous, doit être compatible avec l'emploi du temps de votre enfant, puisque les séances sont proposées en dehors des heures de cours.

Le temps consacré aux « devoirs faits » est un temps scolaire. Votre enfant sera donc sous la responsabilité de l'établissement.

L'inscription vaut obligation d'assiduité pour la période du 25 Février au 17 Mai 2019. L'appel sera fait. Toutes les absences seront comptabilisées et devront être justifiées.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette proposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Le Principal Adjoint  
  
 M. VERPLANCKE

La principale

----- ✂ -----  
 Cochez les ateliers choisis

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Classe : .....

Créneaux Horaires Choisis	
Lundi 14h50 - 15h45	<input type="checkbox"/>
Lundi 16h00 - 16h55	<input type="checkbox"/>
Mardi 14h50 - 15h45	<input type="checkbox"/>
Mardi 16h00 - 16h55	<input type="checkbox"/>
Jeudi 14h50 - 15h45	<input type="checkbox"/>
Jeudi 16h00 - 16h55	<input type="checkbox"/>
Vendredi 14h50 - 15h45	<input type="checkbox"/>
Vendredi 16h00 - 16h55	<input type="checkbox"/>

à rendre au bureau des assistants d'éducation au plus tard  
 le 6 Février 2019